

BEL'J



Évaluation du programme Bel'J pour la période 2016-2024

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
Evaluation par action	6
Action 1 : citoyenneté active (volontariat)	7
Contexte	7
Chiffres clés	7
Evaluation qualitative	9
Action 2 : projet d'échange	11
Contexte	11
Chiffres clés	12
Evaluation qualitative	14
Action 3 : mobilité des travailleurs de jeunesse (3.1 Job shadowing et 3.2 projets de coopération)	16
Contexte	16
Les critères	17
Chiffres clés	17
Evaluation qualitative	17
Autres points d'évaluations	19
Gouvernances	19
Evaluation	19
Communication	19
Budget	20
Focus sur la période 2016 – 2019	21
Conclusion	24



Introduction

Depuis sa création en 2009, le programme Bel'J est une initiative conjointe des trois Communautés belges — flamande, française¹ et germanophone — visant à favoriser les échanges interculturels entre les jeunes âgés de 12 à 30 ans ainsi que des travailleurs de jeunesse.

Les jeunes et les travailleurs de jeunesse des trois communautés ont ainsi l'occasion de découvrir et d'apprendre à connaître la culture et la vie quotidienne des deux autres communautés.

Les projets et les actions visent à favoriser le développement personnel des jeunes et à créer une valeur ajoutée durable pour les relations entre les citoyens des communautés participantes.

¹ En 2011, la Communauté française de Belgique a modifié son appellation en « Fédération Wallonie-Bruxelles ». Pour plus de simplicité, le présent ouvrage utilise le terme de « Fédération Wallonie-Bruxelles », et ce même si le programme Bel'J a été lancé en 2009

Le Bel'J repose sur **trois actions**, qui structurent les modalités de participation et les objectifs du programme :

Action 1 : citoyenneté active (volontariat)

Les jeunes peuvent s'engager individuellement ou en petits groupes dans un projet de volontariat au sein d'une organisation située dans une autre Communauté pour s'impliquer activement dans des initiatives locales tout en découvrant une autre culture, une autre langue et de nouvelles pratiques citoyennes.

Action 2 : projet d'échange

Bel'J facilite l'organisation de projets de rencontre entre groupes de 8 à 60 jeunes issus des différentes Communautés visant à favoriser le dialogue interculturel à travers des projets collectifs autour de thématiques citoyennes, culturelles, sociales ou environnementales.

Action 3 : La mobilité des travailleurs de jeunesse (3.1 Job Shadowing et 3.2 Projets de coopération)

Le programme soutient la participation des professionnels du secteur jeunesse à des expériences de type « job shadowing » ou à des projets de coopération avec des structures relevant d'une autre Communauté.

Cette action permet de promouvoir la coopération entre les travailleurs de jeunesse des différentes communautés, de découvrir la diversité du travail de jeunesse dans une autre communauté, de développer de nouvelles méthodes et de mettre en place des projets en réseau dans le but de favoriser le développement professionnel.

L'ensemble des actions sont mises en œuvre par les trois agences nationales Jeunesse : le JINT vzw (Communauté flamande), le Bureau International Jeunesse – BIJ (Fédération Wallonie-Bruxelles¹), et le Jugendbüro der Deutschsprachigen Gemeinschaft V.o.G.(Communauté germanophone).

L'évaluation qui suit examinera l'impact de ces trois actions sur les publics bénéficiaires et les structures d'accueil, en identifiant les résultats atteints, les obstacles rencontrés et les leviers à mobiliser pour renforcer l'ambition du programme.

L'évaluation portera principalement sur la période **2020 à 2024**, correspondant à la phase la plus récente du programme. Ce choix est motivé par une disponibilité plus structurée et fiable des données pour ces quatre années, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Un **focus rétrospectif pour la période 2016-2019** sera proposé en fin de rapport pour cette période, afin d'en identifier les tendances générales sans prétendre à une évaluation exhaustive.

La structure de l'évaluation se déclinera en deux parties principales :

- Une première partie procèdera à une analyse **action par action**, en combinant des éléments **statistiques** (volumes de projets, profils des participants, répartition géographique, etc.) avec une **évaluation qualitative**, nourrie par des témoignages, des retours d'expérience et des documents d'analyse.
- Une **seconde partie** abordera des **enjeux transversaux** du programme Bel'J, tels que la **gouvernance**, la **gestion budgétaire**, les **outils de suivi** et la **stratégie de communication**, afin de dégager des pistes d'amélioration pour les années à venir.

¹ En 2011, la Communauté française de Belgique a modifié son appellation en « Fédération Wallonie-Bruxelles ». Pour plus de simplicité, le présent ouvrage utilise le terme de « Fédération Wallonie-Bruxelles », et ce même si le programme Bel'J a été lancé en 2009



Evaluation
par action

Action 1 : citoyenneté active (volontariat)

Contexte

L'action 1 du programme Bel'J vise à promouvoir le volontariat et la rencontre interculturelle en offrant aux jeunes la possibilité de s'engager comme volontaires dans une autre Communauté linguistique de Belgique. Ce dispositif permet aux participants de découvrir une autre culture, de pratiquer une autre langue et de s'impliquer dans des projets concrets au sein d'organisations locales.

Critères d'éligibilité

Pour participer à cette action, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- **Âge** : avoir entre 16 et 30 ans.
- **Résidence** : résider dans l'une des Communautés de Belgique.
- **Modalités de participation** : s'engager seul ou en groupe de deux à trois personnes maximums dans une même structure et au même moment.
- **Durée du volontariat** : minimum de deux semaines et maximum de trois mois, soit en continu, soit répartis sur une période de six mois.
- **Lieu** : effectuer le volontariat dans une autre Communauté.

Soutien financier et accompagnement

Le programme Bel'J offre un soutien financier aux volontaires :

- Bourse forfaitaire : en 2024, 41 € par jour, avec un maximum de 1 659 € qui est revu chaque année en lien avec l'indexation officielle publiée sur le site de SECUREX ².
- Frais couverts : une partie des frais de nourriture, de matériel, d'hébergement et d'encadrement.

Chiffres clés

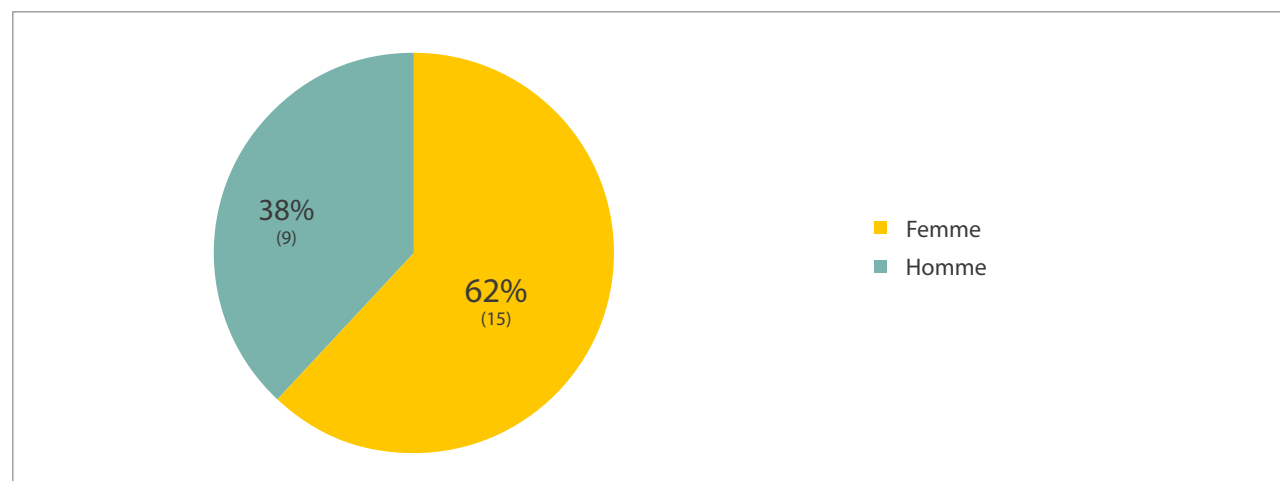
1. Volumes et flux de mobilité entre les Communautés

COMMUNAUTÉ D'ENVOIE	COMMUNAUTÉ D'ACCUEIL	NOMBRES
Fédération Wallonie-Bruxelles	Communauté flamande	17
Fédération Wallonie-Bruxelles	Communauté germanophone	1
Communauté germanophone	Fédération Wallonie-Bruxelles	4
Communauté flamande	Fédération Wallonie-Bruxelles	2
TOTAL		24

Les mobilités sont différentes entre les Communautés, avec une prédominance des jeunes francophones effectuant un volontariat en Flandre. L'inverse — des jeunes flamands allant en Fédération Wallonie-Bruxelles — reste marginal. Ce déséquilibre pourrait refléter un intérêt linguistique accru des jeunes francophones pour le néerlandais. À noter aussi la participation non négligeable de la Communauté germanophone (5 mobilités au total).

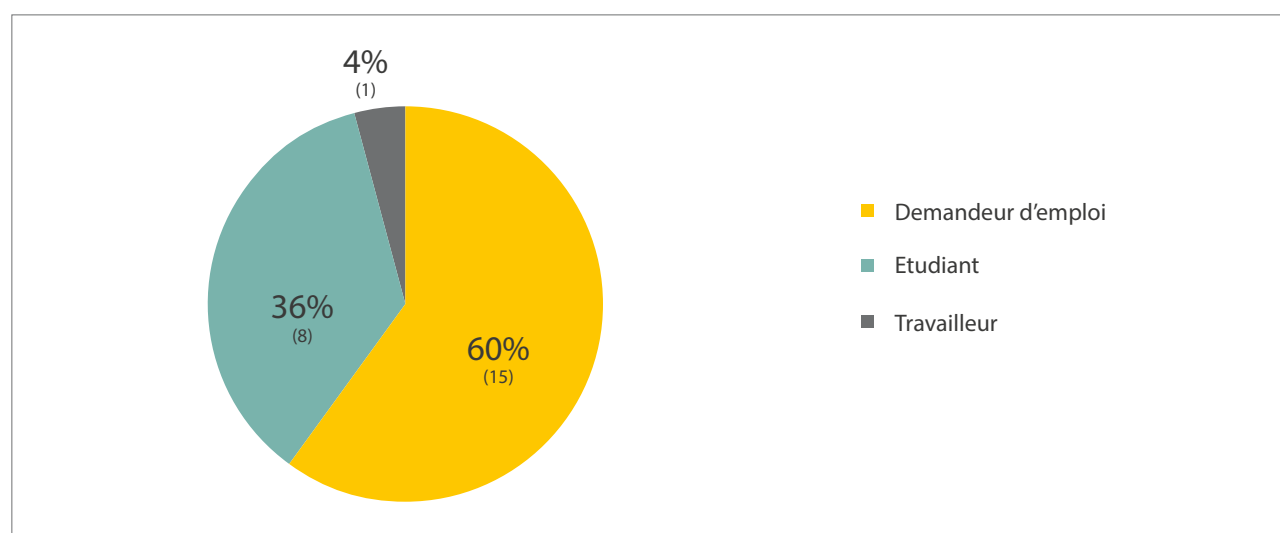
² <https://www.securex.be/fr/lex4you/employeur/themes/selection-et-conclusion-du-contrat/contrats-particuliers/indemnites-de-volontariat-montants-maximum>

2. La répartition par genre



Les femmes sont plus représentées parmi les volontaires.

3. Profil socio-professionnel des participants



Plus de la moitié des volontaires sont des jeunes en recherche d'emploi. Le programme joue ici un rôle fort d'inclusion sociale et de développement personnel, en s'adressant à un public souvent éloigné des opportunités classiques de mobilité et des premiers utilisateurs. L'accès pour les travailleurs/employés reste très faible, probablement en raison de contraintes de disponibilité ou du format non-rémunéré du volontariat.

4. Lieu d'accueil et d'envoi

Les deux villes d'origine les plus fréquentes parmi les volontaires sont la région de Bruxelles (40,0 %) et Eupen (15,0 %). Quant aux villes qui accueillent le plus de volontaires, elles sont Mechelen (20,83 %), Ostende (12,5 %), Liège (12,5 %), Anvers (8,33 %) et Rixensart (8,33 %).

Bruxelles joue un rôle central dans les départs, ce qui est logique vu sa taille et sa situation bilingue. Eupen, bien que petite, est surreprésentée, montrant l'engagement de la Communauté germanophone. Côté accueil, la diversité des villes reflète un maillage territorial large, mais des zones restent quasi absentes.

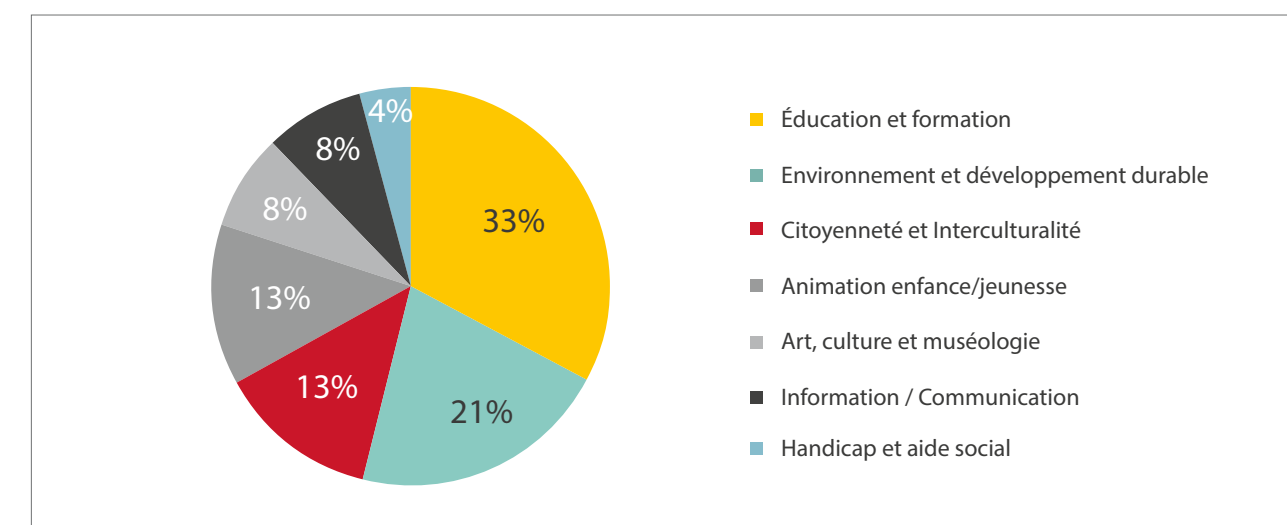
5. Données complémentaires

Il ressort des statistiques, les éléments suivants :

- Âge moyen des volontaires : 24 ans
- Durée moyenne des projets : 37 jours

L'âge moyen confirme que les participants sont majoritairement des jeunes adultes, souvent en transition post-études.

Thématique des projets



Les thèmes sont variés avec une attention sur l'éducation et la formation ainsi que l'environnement et développement durable.

Evaluation qualitative

Chaque année, plusieurs jeunes manifestent un intérêt réel et spontané pour participer à un projet de volontariat dans une autre Communauté linguistique du pays. Cette curiosité, souvent nourrie par un désir de rencontre, de dépassement de soi et de découverte d'un autre pan de la Belgique, se traduit concrètement par un total de **24 volontaires** envoyés vers d'autres Communautés dans le cadre du programme Bel'J.

Toutefois, cette dynamique a connu un ralentissement significatif en 2020 et 2021 en raison de la pandémie de COVID-19. Durant cette période, aucun projet de volontariat n'a pu être réalisé, les organisations d'accueil ayant pour la plupart suspendu leurs activités ou restreint l'accueil de personnes externes. Cette situation a fragilisé la mise en œuvre des projets, en accentuant des difficultés déjà existantes en matière de mise en relation, de logistique et de soutien administratif.

En effet, un des principaux freins identifiés réside dans le caractère autonome du processus : les jeunes doivent eux-mêmes trouver une organisation d'accueil, entrer en contact avec elle, organiser leur hébergement, et définir avec l'association les contours du projet. Cette nécessité d'autonomie peut en décourager plus d'un, en particulier les jeunes ayant peu d'expérience en mobilité ou ceux issus de milieux plus vulnérables.

La situation s'est toutefois améliorée à partir de 2022 avec le lancement du nouveau site web de Bel'J, qui a facilité l'accès à l'information et marqué une relance progressive des projets. Cette relance s'est traduite par une légère augmentation du nombre de participants, et une meilleure structuration de l'offre de volontariat.

Les expériences vécues par les jeunes volontaires ayant participé à un projet Bel'J témoignent d'un impact significatif, tant sur le plan personnel que professionnel. Les participants rapportent un **renforcement de leurs compétences linguistiques**, une **ouverture à la diversité culturelle** et une **meilleure compréhension des réalités propres aux autres Communautés**. L'immersion dans une autre partie du pays, souvent dans un environnement différent de celui qu'ils connaissent, permet également de **développer la confiance en soi**, l'autonomie, ainsi que la capacité à **travailler en équipe**.

Le soutien apporté par certaines organisations, telles que Volont'R³, ainsi que l'accompagnement personnalisé par les chargés de projets des agences nationales, ont été déterminants dans la qualité de l'expérience. Par ailleurs, le nombre d'organisations d'accueil accréditées a légèrement augmenté, élargissant l'offre dans des secteurs variés tels que la jeunesse, les centres sociaux, l'environnement et la culture.

Les rapports d'évaluation du programme mettent en évidence la grande qualité des expériences de volontariat proposées. Les jeunes soulignent notamment la clarté du cadre de mission, la définition précise des tâches, la proximité géographique rassurante, et la qualité de l'accueil dans les structures. Le label attribué aux organisations d'accueil joue ici un rôle central en garantissant la fiabilité, la diversité et la qualité des projets, et en instaurant un climat de confiance propice à l'engagement. Les témoignages recueillis sont particulièrement éloquents :

« Une véritable expérience interculturelle dans son propre pays. »

« Une expérience merveilleuse qui m'a permis de mieux comprendre l'autre Communauté et de progresser énormément en néerlandais. »

« J'ai gagné en assurance, j'ai appris à travailler en équipe et j'ai tissé des liens durables. »

« Le projet était proche de chez moi, ce qui était rassurant pour une première expérience. »

L'apprentissage de la langue de la Communauté d'accueil constitue une retombée immédiate : tous les volontaires affirment avoir fait des progrès notables, grâce à une immersion quotidienne dans la vie de la structure et des interactions constantes avec les collègues et bénéficiaires.

Enfin, ces projets permettent aussi de valoriser les dynamiques locales et de créer des ponts entre territoires souvent perçus comme éloignés. Les jeunes découvrent les différences mais aussi les similitudes culturelles entre Communautés, et repartent avec une image plus nuancée, plus riche de leur propre pays.



Action 2 : projet d'échange

Contexte

L'Action 2 vise à promouvoir la rencontre interculturelle entre groupe de jeunes issus des différentes Communautés belges. Ces échanges permettent aux participants de découvrir la culture, la langue et la vie quotidienne des autres Communautés, favorisant ainsi la tolérance, la compréhension mutuelle et l'ouverture d'esprit. Les projets peuvent prendre plusieurs formes, comme par exemple, des rencontres citoyennes ou de projets créatifs.

Critères d'éligibilité

- **Âge des participants** : entre 12 et 25 ans.
- **Résidence** : les jeunes doivent résider dans une des Communautés.
- **Composition des groupes** : chaque groupe doit comprendre entre 8 et 60 participants, avec un équilibre entre les genres et les Communautés représentées.
- **Partenariat** : le projet doit être coconstruit entre les groupes partenaires des Communautés.
- **Durée de l'échange** : d'au moins 4 journées entières à 15 effectives, successives ou réparties sur une période plus longue (par exemple, des week-ends).
- **Lieu** : dans une ou plusieurs Communautés en Belgique.
- **Délais** : introduction du dossier 4 semaines avant le début du projet.

Soutien financier et accompagnement

Le programme Bel'J offre un soutien financier aux projets d'échange :

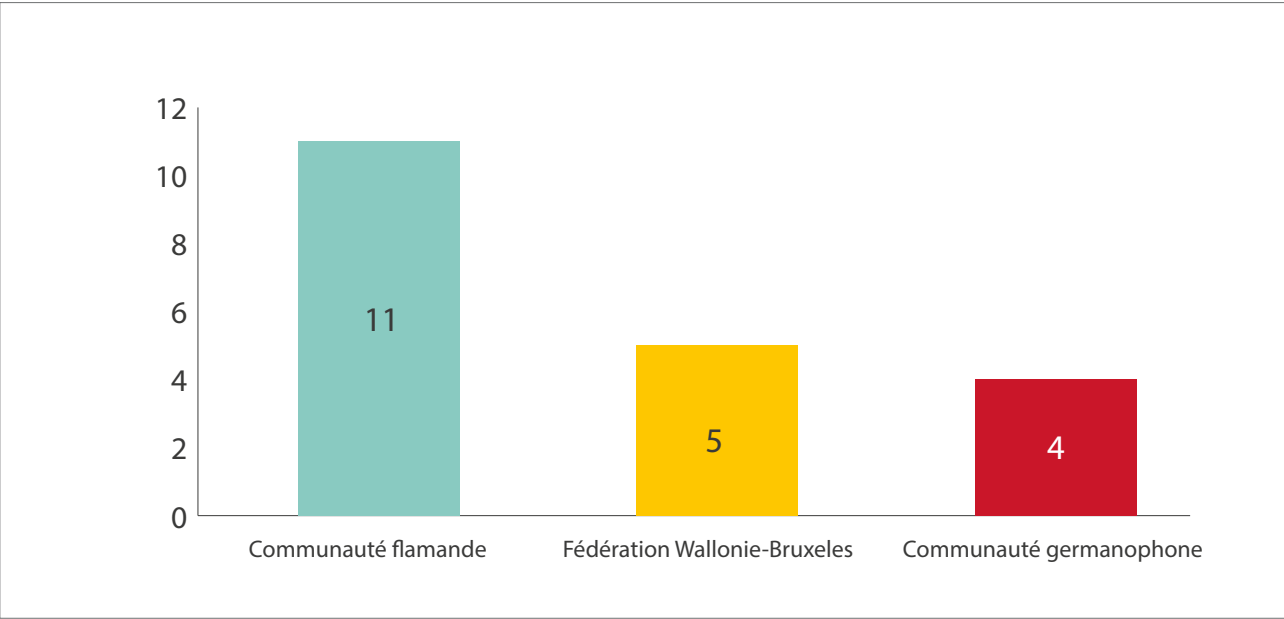
- **Intervention financière** : en 2024, 45 € par jour et par participant, avec un maximum de 6500 € par projet, sur base d'un budget justifié incluant les dépenses éligibles (hébergement, nourriture, déplacement, matériel, etc.).
- **Accompagnement** : les agences nationales proposent un entretien pour discuter de l'idée de projet, un accompagnement tout au long du projet et une relecture du dossier au maximum 30 jours avant la date de dépôt.

Nous attirons l'attention qu'un projet est déposé dans une des trois agences qui prendra en charge l'entièreté de celui-ci.

³ L'ASBL Volont'R est un service de jeunesse qui propose du volontariat relationnel au sein de diverses institutions (cliniques, maisons de repos, crèches, centres pour personnes en situation de handicap...), à Bruxelles et en Wallonie, <https://www.volonttr.be/>.

Chiffres clés

1. Nombre de projets



La Communauté flamande gère une majorité des projets (55%), suivi par la Fédération Wallonie-Bruxelles (25%) et enfin la Communauté germanophone (20%).

2. Composition des groupes (coordinateurs et jeunes) toutes communautés confondues

Si nous prenons les chiffres des 20 projets, nous pouvons indiquer les éléments suivants concernant la composition des groupes :

COMMUNAUTÉ	PARTICIPANTS TOUTES COMMUNAUTÉS CONFONDUES		
	Nombre de projets	Nombre de coordinateur	Nombre de jeunes
Communauté flamande	11	84	243
Fédération Wallonie-Bruxelles	5	5	95
Communauté germanophone	4	16	81
TOTAL	20	105	419

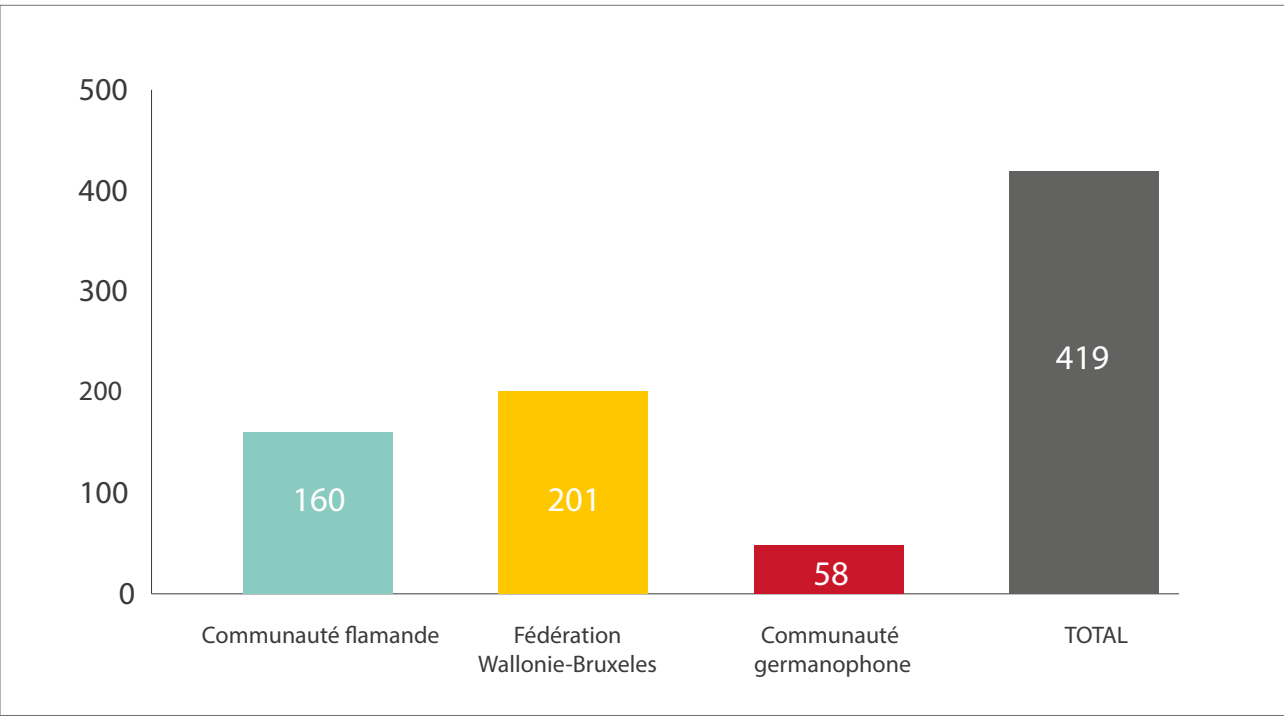
Les chiffres montrent une répartition contrastée entre les communautés en termes de nombre de coordinateurs et de jeunes participants. La Flandre dispose du plus grand nombre de coordinateurs (84) ainsi que de jeunes participants (243). En comparaison, la Fédération Wallonie-Bruxelles compte seulement 5 coordinateurs avec 95 jeunes participants. La Communauté germanophone se situe entre les deux, avec 16 coordinateurs pour 81 jeunes participants. Au total, 105 coordinateurs encadrent 419 jeunes dans l'ensemble de l'action clé.

Ces différences peuvent refléter des structures organisationnelles différentes selon les communautés, ainsi que des besoins ou modes de fonctionnement distincts. Les projets subsidiés par la Flandre atteignent davantage de jeunes de moins de 20 ans et issus d'un milieu socialement vulnérable. Cela nécessite un ratio élevé de participants/accompagnateurs.

Pour optimiser le programme, il serait pertinent d'examiner ces ratios en profondeur afin d'assurer un encadrement de qualité, tout en tenant compte des spécificités des Communautés.

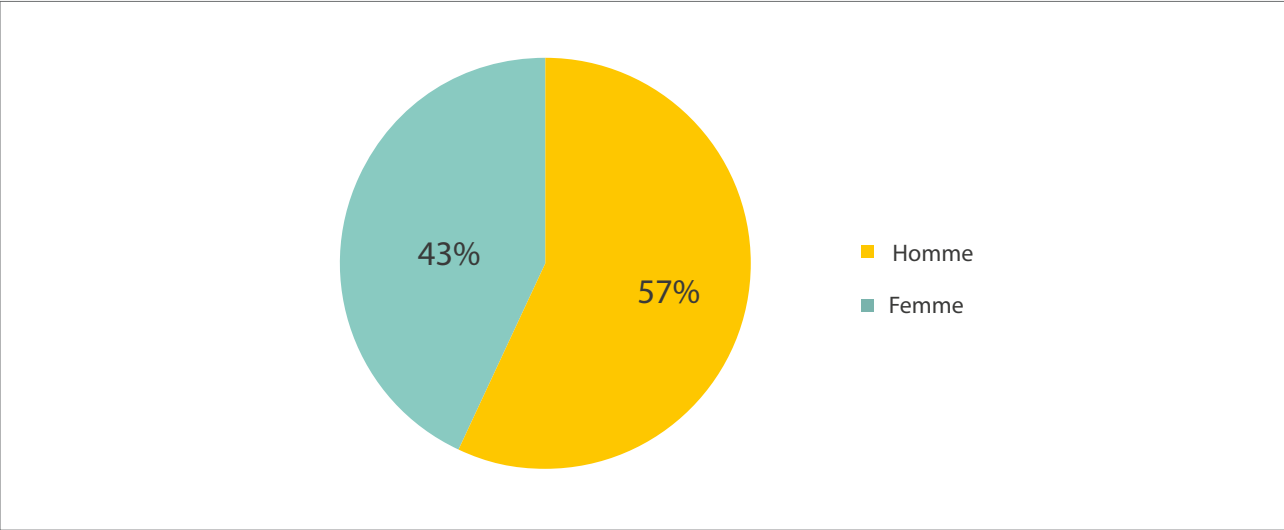
3. Répartition par Communauté

Comme indiqué ci-dessus, ce sont **419 jeunes** qui ont pris part à un des 20 projets de projet d'échange. Ci-dessous, vous trouverez la répartition par Communauté.



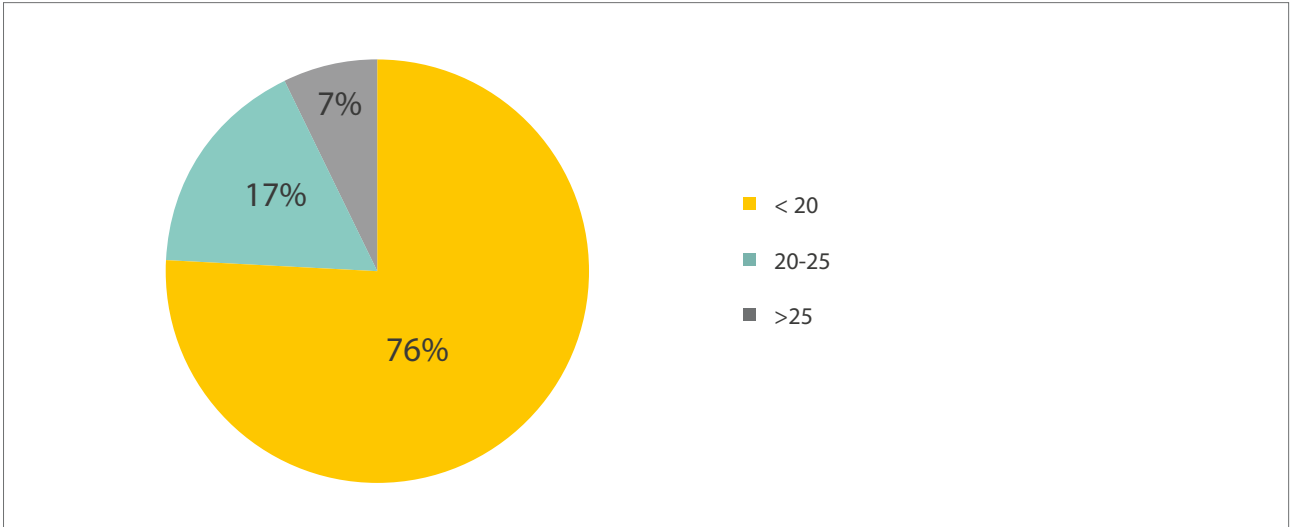
Parmi les **419 participants**, près de la moitié proviennent de la **Fédération Wallonie-Bruxelles** (48 %), suivis par la **Communauté flamande** qui rassemble un peu plus d'un tiers des participants (38 %). La **Communauté germanophone** représente quant à elle 14 % du total.

4. Répartition par genre des jeunes (419 participants)



Le graphique circulaire montre la répartition des participants selon leur genre. On constate que les hommes représentent 57 % (237) des participants, tandis que les femmes constituent 43 % (182). Cette répartition indique une légère prédominance masculine parmi les participants, avec un écart de 14 points entre les deux groupes.

5. Répartition par tranche d’âge des jeunes



Le graphique met en évidence une prédominance marquée des individus âgés de moins de 20 ans, qui représentent 76 % (318) de l’ensemble. Cette forte majorité suggère que la population étudiée est majoritairement composée de très jeunes. La tranche des 20 à 25 ans constitue 17 % (71). Enfin, les personnes de plus de 25 ans ne représentent que 7 % (30). Cette répartition souligne une structure démographique fortement orientée vers la jeunesse, avec une transition modérée vers les jeunes adultes et une représentation marginale des plus âgés.

6. Répartition géographique

Les projets ont été répartis sur l’ensemble du territoire, ce qui souligne l’ancrage national, couvrant les trois communautés du programme. La diversité des lieux (urbains et ruraux) permet de varier les approches pédagogiques et les contextes interculturels vécus.

7. Durée moyenne en jour d’un projet : 6,41 jours

La durée moyenne des séjours s’élève à 6,41 jours, ce qui montre une nette prédominance des séjours courts. Il serait intéressant d’analyser les raisons de cette tendance, et d’envisager des solutions pour favoriser les rencontres préparatoires ou de suivi.

Evaluation qualitative

L’ensemble des Communautés met en œuvre ces échanges avec un intérêt marqué. Ils constituent sans aucun doute l’un des piliers les plus solides et les plus dynamiques du programme Bel’J, comme en témoigne le nombre important d’échanges réalisés au fil des années, illustrant la vitalité et l’engagement des acteurs impliqués. En Communauté flamande, les échanges de groupes constituent sans aucun doute le pilier le plus solide et le plus dynamique du programme Bel’J. Au total, 11 échanges de groupes ont été réalisés au fil des années, illustrant la vitalité et l’engagement des acteurs dans ce type de projets.

Malgré une interruption ou l’annulation de certaines initiatives durant les années marquées par la pandémie de COVID-19, la participation est restée constante, avec plusieurs projets approuvés chaque année.

Ces échanges visaient en grande partie des jeunes en situation de vulnérabilité, y compris des jeunes issus de l’immigration ou ayant un parcours de réfugié. En cela, le programme a rempli une mission sociale importante en offrant à ces jeunes une opportunité précieuse de rencontres interculturelles, de valorisation personnelle, et de développement de compétences en dehors des cadres habituels. Des organisations telles que Habbekrats⁴, The Outsider Club⁵ ou Bouworde⁶s e sont illustrées par leur participation régulière, proposant des projets solides, ancrés dans la réalité du terrain et souvent innovants sur le plan pédagogique.

Les thématiques abordées lors de ces échanges étaient variées et pertinentes. On retrouve des projets axés sur la citoyenneté active, la culture, la technologie, ou encore l’identité personnelle et collective. Ces axes de travail ont permis aux jeunes de réfléchir aux valeurs qui les rassemblent, à leurs différences, mais aussi à leur appartenance commune à un même pays. Les échanges ont ainsi servi de levier pour renforcer le vivre-ensemble, tout en permettant à chacun d’exprimer ses spécificités culturelles et linguistiques dans un cadre bienveillant.

Le financement de ces projets était plafonné à 6.500 € par projet (avant une augmentation en 2025). Si la plupart des organisations ont utilisé la totalité de cette enveloppe, ce qui témoigne d’une bonne gestion des ressources, ce plafond budgétaire s’est parfois révélé trop contraignant, en particulier pour les projets impliquant des publics fragilisés ou nécessitant un encadrement renforcé. Dans ces cas, les moyens disponibles ne permettaient pas toujours de couvrir l’ensemble des besoins logistiques, pédagogiques ou d’accompagnement. Le comité de pilotage, sur base d’une étude de cas, a décidé en 2024 d’augmenter le plafond pour les échanges de groupes à partir de 2025 à 7.475,00 €.L’impact de ces échanges est indéniable. Les jeunes participants en sortent grandis, avec une meilleure connaissance de l’autre, une ouverture d’esprit accrue, et un sentiment renforcé d’appartenir à un projet collectif. Ils apprennent à travailler en groupe, à communiquer dans une autre langue, à faire preuve de tolérance et à s’adapter à de nouveaux environnements. Plusieurs témoignages illustrent cette richesse :

- « L’échange était très riche, les échanges très intéressants. Nous avons partagé des moments forts et nous resterons en contact. »
- « Des moments de rencontres inoubliables. Nous allons progresser en néerlandais pour mieux communiquer. »
- « Après cette première rencontre, d’autres devraient suivre à intervalles réguliers. »

Ces expériences marquantes génèrent aussi un intérêt renouvelé pour l’histoire et la diversité de la Belgique, ainsi qu’un désir de mieux comprendre les différences et les complémentarités entre les Communautés. Les travailleurs de jeunesse saluent également la pertinence de ces échanges, qu’ils considèrent à la hauteur, voire parfois plus significatifs que certains échanges européens. Ils apprécient notamment la possibilité d’impliquer des publics plus jeunes, souvent exclus des programmes internationaux en raison de leur âge ou de leur situation.

En outre, ces projets offrent une plateforme précieuse pour les échanges entre professionnels du secteur jeunesse, favorisant le partage de pratiques, la création de réseaux durables, et la construction d’une vision plus intégrée du travail de jeunesse en Belgique. Ils relèvent, entre autres, l’étonnement et la curiosité manifestés par les jeunes lorsqu’ils découvrent d’autres réalités communautaires, parfois perçues comme lointaines malgré leur proximité géographique.

4 <https://www.habbekrats.be/>
5 <https://theoutsiderclub.be/kampen/>
6 <https://bouworde.be/>



Action 3 : mobilité des travailleurs de jeunesse
(3.1 Job shadowing et 3.2 projets de coopération)

Contexte

L’Action 3 du programme Bel’J permet aux travailleurs de jeunesse des différentes Communautés de travailler ensemble en vue d’améliorer, découvrir le travail de l’autre Communauté, de partager des bonnes pratiques et développer de nouveaux projets et se développer professionnellement.

Deux formats principaux sont proposés :

3.1 LE « JOB SHADOWING » (OBSERVATION PROFESSIONNELLE)	3.2 LES PROJETS DE COOPÉRATION ENTRE ORGANISATIONS ISSUES DE DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS
Pour l’action 3.1 l’objectif est : • Observation en situation de travail dans une autre Communauté • Prendre part au travail quotidien d’une association de jeunesse située en Communauté flamande ou germanophone • Découvrir une autre association et acquérir une expérience d’apprentissage • Découvrir les cultures et habitudes des autres Communautés • Renforcer les capacités de votre association et développer une coopération future	Pour l’action 3.2 l’objectif est : • Mettre sur pied un projet de collaboration avec une association de jeunesse située en Communauté flamande ou germanophone : visite d’étude, formation, création d’outils... • Renforcer les capacités de votre association • Échanger des expertises et de bonnes pratiques • Développer de nouvelles méthodologies

Les critères

	ACTION 3.1 JOB SHADOWING	ACTION 3.2 PROJET DE COOPÉRATION
Nombre de participants	Max. 3 travailleurs (volontaires ou professionnels)	Max. 10 travailleurs par Communauté
Communautés concernées	Échange de minimum deux Communautés	Jusqu’aux trois Communautés impliquées
Durée	5 à 20 jours (pouvant s’étaler sur 6 mois)	3 à 8 jours (plus concentré)
Budget	45 €/jour (logement, voyage, séjour)	45 €/jour/participant + frais exceptionnels (max. 6 500 €)
Type d’expérience	Immersion, apprentissage individuel et renforcement des capacités	Coopération structurée, échanges d’expertises, développement de nouvelles méthodes.

Chiffres clés

Nombre total de projets recensés : 2 projets de mobilité sur la période

- 2020 : projet en ligne de la Communauté flamande vers la Fédération Wallonie-Bruxelles, portant sur le thème «Skills Training for Volunteers», avec la participation de 20 personnes (11 femmes, 9 hommes).
- 2024 : projet de 3 jours organisé par la Communautés germanophone, accueillant 19 travailleurs de jeunesse (11 femmes, 8 hommes). Thématique : échange autour du *streetwork* à Eupen, Liège et Bruxelles.

La fréquence des projets reste faible, avec seulement deux projets effectifs recensés en cinq ans.

Evaluation qualitative

La mobilité des travailleurs de jeunesse entre les différentes Communautés de Belgique demeure, à ce jour, relativement limitée. Malgré quelques initiatives ponctuelles, les échanges structurés et durables restent peu fréquents. Pourtant, plusieurs signes témoignent d’un intérêt croissant pour ce type de mobilité, notamment au sein des organisations actives dans le secteur de la jeunesse. Ces structures reconnaissent l’importance de mieux connaître les réalités des autres Communautés, d’échanger sur les pratiques professionnelles et d’enrichir leurs approches pédagogiques par le biais de rencontres.

Cependant, la concrétisation de ces projets de mobilité se heurte encore à de nombreux obstacles. La crise du coronavirus a constitué un frein important, entraînant l’annulation ou le report de nombreuses initiatives en raison des restrictions sanitaires. Au-delà de ce contexte exceptionnel, des difficultés structurelles persistent : le manque de temps, de ressources humaines et financières, ainsi qu’une certaine concentration des organisations sur leurs propres priorités locales rendent complexe l’organisation de projets communs. La lourdeur administrative et la méconnaissance des dispositifs de soutien disponibles sont également des freins non négligeables.

Malgré ces difficultés, les travailleurs de jeunesse expriment une volonté claire d’aller à la rencontre de leurs homologues des autres Communautés. Ils souhaitent échanger sur les pratiques de terrain, confronter leurs expériences, et identifier ensemble des pistes d’amélioration dans des domaines aussi variés que le travail de rue (*streetwork*), la participation des jeunes, l’inclusion, ou encore l’éducation non formelle. Ces échanges sont perçus comme des opportunités d’enrichissement professionnel, mais aussi comme un moyen de renforcer la cohésion et la compréhension mutuelle entre les différents contextes institutionnels et culturels du pays.



Autres points d'évaluations

Gouvernances

La gouvernance du programme Bel'J repose sur une coordination entre les Communautés articulée autour de deux niveaux de concertation.

D'une part, une **réunion annuelle – le Comité de pilotage**, réunit l'ensemble des parties prenantes : les trois agences de gestion (JINT, BIJ et Jugendbüro), les représentants des ministères des Communautés concernées, ainsi que les chargés de projet. Cette rencontre vise à assurer le suivi global du programme, prendre les décisions stratégiques, évaluer et échanger les pratiques entre les Communautés.

D'autre part, des **réunions techniques** régulières sont organisées tout au long de l'année entre les chargés de projet des agences nationales. Ces rencontres permettent de faciliter la mise en œuvre opérationnelle du programme, de partager les bonnes pratiques, de résoudre les problèmes concrets rencontrés sur le terrain et de garantir une coordination efficace au quotidien.

Il existe une **note de concept**, discutée lors des réunions techniques, qui aborde les principaux points de gouvernance. Toutefois, ce document doit être mis à jour et présenté au comité de pilotage. Une meilleure communication autour de cette note, ainsi qu'une **mise à jour annuelle et une validation formelle en comité de pilotage**, permettraient de renforcer la transparence, d'assurer un suivi partagé et de faciliter la collaboration entre les différents acteurs. Cela garantirait également une meilleure continuité dans les projets, une cohérence des décisions et une vision commune entre les Communautés.

Evaluation

L'exercice actuel d'évaluation a montré l'importance d'une centralisation, au minimum, des données quantitatives (nombre de participants, durée des projets, budget mobilisé) et qualitatives (retours d'expérience, satisfaction, impact perçu). Dans ce cadre, il est essentiel de conserver les bonnes pratiques mises en place, notamment la création d'un protocole de collecte de données et d'indicateurs pertinents pour suivre les retombées individuelles et organisationnelles. Ce protocole devrait être ajouté au concept note du programme. Une réflexion est en cours concernant l'utilisation d'un outil commun pour évaluer l'expérience des participants et recueillir ces informations, par exemple l'application AKI⁷. Ce point devra être abordé lors des prochains comités afin de définir une feuille de route claire et cohérente pour les prochaines années.

Communication

La communication autour du programme Bel'J repose sur une stratégie multicanale visant à promouvoir les échanges entre les trois Communautés. Le site multilingue bel-j.be constitue la plateforme centrale d'information, offrant des détails sur les différentes actions du programme, des témoignages de participants et des ressources pour les organisations. En 2019, le programme a reçu une nouvelle identité visuelle, incluant un logo modernisé, afin de renforcer sa reconnaissance.

Les agences responsables (JINT, BIJ, Jugendbüro) intègrent régulièrement le programme Bel'J dans divers événements et formations destinées aux jeunes et du secteur jeunesse. Elles diffusent également des supports promotionnels, tels que des dépliants explicatifs, lors de salons et d'autres manifestations, contribuant ainsi à la visibilité du programme.

⁷ <https://www.aki-app.org/fr/>

Un moment marquant de la communication institutionnelle a été la rencontre des ministres de la Jeunesse des trois Communautés en 2019, soulignant leur engagement commun envers le programme Bel'J et la promotion de la cohésion entre eux.

Par ailleurs, Bel'J a été régulièrement promu via des newsletters, les réseaux sociaux et des séances d'information.

Cependant, dans la pratique, il apparaît que de nombreuses organisations ne donnent pas suite à leur premier contact, même après un accompagnement personnalisé. Plusieurs facteurs expliquent cela : la pression du temps au sein de leur propre fonctionnement et d'autres priorités. Cette question devrait être abordée de façon plus détaillée dans les prochaines années.

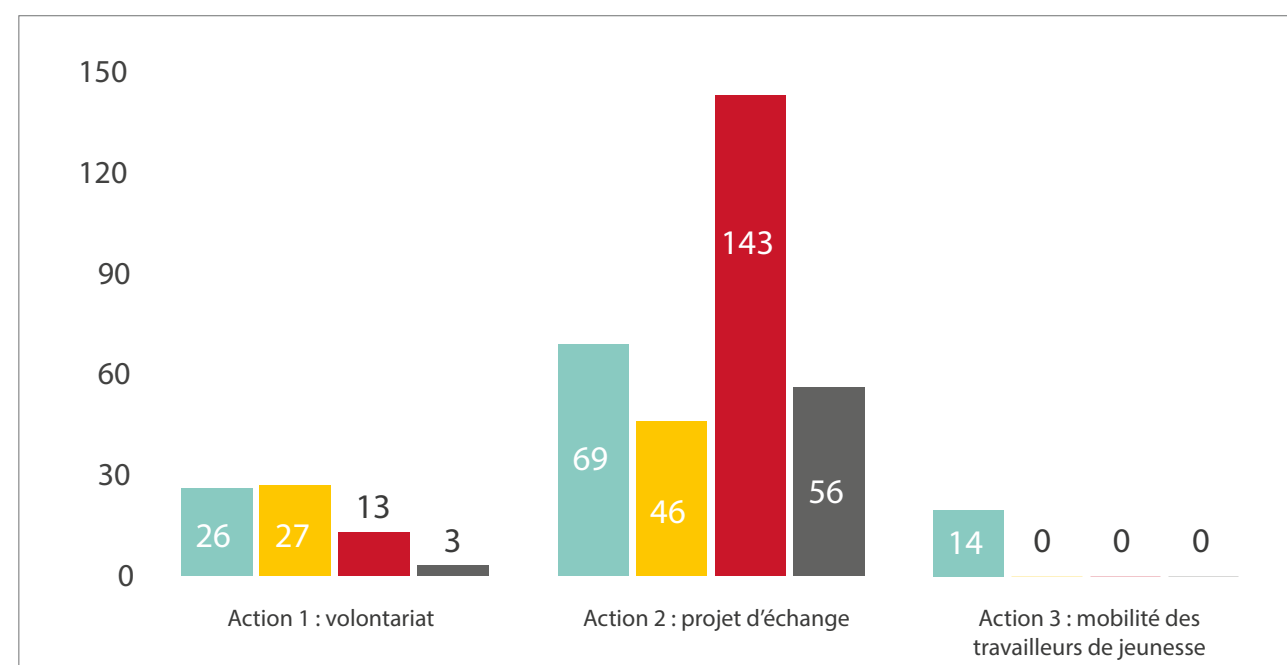
Budget

Depuis 2009, les trois Communautés belges se sont engagées à allouer chaque année un budget spécifique destiné à soutenir le fonctionnement du programme Bel'J et à garantir la participation effective des jeunes et des travailleurs de jeunesse aux actions proposés. La particularité du dispositif réside dans sa gestion décentralisée : chaque Communauté finance directement l'agence responsable de la mise en œuvre du programme sur son territoire (BIJ, JINT ou Jugendbüro), avec un contrôle propre sur l'utilisation des fonds.

Les budgets alloués aux agences sont attribués conformément aux règles budgétaires de la Communauté concernée et varient généralement entre 10 000 et 25 000 euros par an. Dans certains cas, le report de budget d'une année à l'autre n'est pas autorisé, ce qui limite la souplesse financière.



Le 20 septembre 2022, le Bel'J Day s'est tenu au centre de Bruxelles, marquant le lancement du site web www.bel-j.be et de la nouvelle identité graphique du programme. L'événement s'est déroulé en présence des trois Ministres de la Jeunesse : Benjamin Dalle, pour la Communauté flamande, Valérie Glatigny, pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, Isabelle Weykmans, pour la Communauté germanophone.



	2016	2017	2018	2019
Action 1 : volontariat (citoyenneté active)				
	26	27	13	3
Action 2 : projet d'échange				
Nombre de projets	4	4	4	3
Nombre de participants	69	46	143	56
Action 3 : (3.1 Job shadowing et 3.2 projets de coopération)				
Nombre de projets	2	0	0	0
Nombre de participants	14	0	0	0

Action 1 : le volontariat (citoyenneté active)

Entre 2016 et 2019, l'action 1, qui porte sur la mobilité volontariat, a permis de faire partir **69 participants**. La participation est restée relativement stable en 2016 (26 participants) et 2017 (27 participants), avant de chuter fortement en 2018 (13 participants) et de s'effondrer en 2019 avec seulement 3 jeunes mobilisés. Cette baisse progressive, amplifiée en 2020, s'explique probablement en partie par le contexte sanitaire lié à l'apparition du COVID-19 qui a fortement perturbé les mobilités internationales. Toutefois, la tendance à la baisse étant amorcée dès 2018, il est possible que d'autres facteurs aient également joué.

Action 2 : projet d'échange

L'action 2, centrée sur la mobilité de groupe, reste la plus stable en ce qui concerne le nombre de participants du programme. Sur les 4 années observées, **15 projets** ont été organisés, rassemblant 314 participants au total. Le nombre de projets est resté stable de 2016 à 2018 (4 par an), puis a légèrement diminué en 2019 (3 projets), ce qui peut s'expliquer là encore par l'impact du COVID-19. En termes de participation, on note des variations importantes : 69 jeunes en 2016, 46 en 2017, un pic remarquable à 143 en 2018, avant une retombée à 56 en 2019. Ce pic en 2018 peut être attribué à des projets de plus grande envergure ou à une stratégie particulière ayant permis de toucher un plus large public. Malgré la baisse en 2019, cette action montre une bonne stabilité et une capacité à fédérer.

Action 3 : Mobilité des travailleurs de jeunesse (3.1 Job shadowing et 3.2 projets de coopération)

L'action 3, dédiée aux travailleurs de jeunesse, apparaît comme la moins utilisée. Seuls **3 projets** ont été menés sur 4 ans, et **14 participants** y ont pris part, tous en 2016. L'absence d'inscriptions peut là encore être partiellement liée au contexte sanitaire, qui a pu dissuader ou empêcher certains déplacements de travailleurs de jeunesse. Toutefois, le manque d'activité sur cette action dès 2017 indique une faiblesse structurelle, probablement liée à un manque de communication, de temps de disponibilité des bénéficiaires ou à des dispositifs peu adaptés à leurs contraintes. Là encore, on pourra éventuellement examiner à l'avenir comment approfondir l'analyse de cette question.

Bilan global (2016–2019)

Sur l'ensemble de la période 2016–2019, ce sont **18 projets** qui ont été réalisés, permettant à **397 participants** de prendre part à une expérience de mobilité. L'action 2 (projet d'échange) se distingue par son impact massif et sa constance. L'action 1, reste significative, malgré un net déclin à partir de 2018, probablement aggravé par la crise sanitaire. Enfin, l'action 3 reste très marginale, soulignant un axe à redévelopper. Le **COVID-19**, bien que ne touchant pleinement que la fin de l'année 2019, a déjà pu affecter la mise en œuvre de projets ou freiner certaines dynamiques.



Conclusion

Depuis 2009, le programme Bel'J est un dispositif d'apprentissage interculturel, de mobilité et de volontariat entre les Communautés en Belgique en politique de Jeunesse. Construit sur une volonté politique partagée entre les trois Communautés – flamande, française et germanophone, Bel'J offre une réponse concrète, en s'adressant à un public jeune, aux travailleurs et structures de jeunesse. À travers ses trois actions – le volontariat (Citoyenneté active), les échanges de groupes de jeunes et la mobilité des travailleurs de jeunesse – Bel'J permet de vivre une expérience dans une autre Communauté et contribue à la meilleure compréhension mutuelle.

Sur la période **2016-2024**, le programme a permis d'atteindre les résultats suivants :

- L'**Action 1** consacrée à la citoyenneté active (volontariat) a mobilisé **93 jeunes**, favorisant ainsi leur engagement citoyen.
- L'**Action 2**, centrée sur la mobilité des groupes de jeunes, a donné lieu à **35 projets** qui ont rassemblé un total de **838 participants**, démontrant un fort intérêt pour les échanges interculturels et l'apprentissage collectif.
- Enfin, l'**Action 3**, dédiée à la mobilité des travailleurs de jeunesse, a soutenu **5 projets** et impliqué **53 travailleurs de jeunesse**, contribuant ainsi au renforcement des compétences et à la coopération dans le secteur de la jeunesse.

Dans l'ensemble, ces chiffres témoignent d'un impact du programme, aussi bien sur la participation des jeunes que sur le développement des capacités des acteurs impliqués.

L'évaluation de la période 2020-2024 montre que le programme répond à certains objectifs initiaux. Les projets réalisés dans le cadre des trois actions ont été diversifiés, bien répartis géographiquement, et ancrés dans des thématiques citoyennes et d'échange interculturel. L'implication des structures de jeunesse et des travailleurs de jeunesse a également renforcé les effets durables du programme.

Toutefois, plusieurs limites subsistent et nécessitent une réponse concertée entre les différents acteurs. La gouvernance du programme, bien qu'opérationnelle et fondée sur une coopération étroite entre agences, ministères et équipes de terrain, pourrait être renforcée grâce à une mise à jour régulière et à une référence systématique à la note de concept. L'évaluation continue gagnerait à être améliorée par une collecte annuelle de données, complétée par une partie d'évaluation qualitative commune. La communication a été revue et le travail de visibilité se poursuit afin de mieux valoriser les actions et les résultats du programme.

Sur le plan financier, les montants actuellement alloués aux agences – oscillant entre 10 000 et 25 000 euros par an – restent cohérent au regard des ambitions du programme. Le programme et les trois agences ont besoin d'un budget stable et prévisible pour gérer le programme.

Côté communication, des efforts notables ont été réalisés : la mise à jour du site bel-j.be, l'adoption d'un nouveau logo, une meilleure visibilité dans les événements jeunesse, ainsi que la valorisation politique du programme à travers, notamment, la rencontre des ministres de la Jeunesse des trois Communautés en 2019. Cependant, la notoriété de Bel'J reste encore limitée, en particulier auprès de certains publics ou territoires. Le travail actuel entre les agences est à encourager et à soutenir pour continuer à rendre ce programme plus visible.

Pour que cette dynamique prenne toute son ampleur, il est aujourd'hui nécessaire de renforcer les fondations du programme : lui donner des moyens suffisants, continuer à rendre le programme plus simple dans sa structure et construire une communication ambitieuse. Bel'J fonctionne à une très petite échelle. Mais il peut aller plus loin. Il en a la légitimité, les résultats et le potentiel, si le soutien politique continue d'être assuré.

Évaluation réalisée à l’initiative du comité de pilotage du programme Bel’J

Le comité de pilotage est composé de représentants des ministères compétentsVlaamse overheid – Departement Cultuur, Jeugd en Media – Team Jeugd;Fédération Wallonie-Bruxelles – Service de la Jeunesse ;Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft – Fachbereich Kultur und Jugend ainsi que des agences JINT vzw, Bureau International Jeunesse et Jugendbüro V.o.G.

Évaluation réalisée de façon collégiale sous la coordination de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L’emploi dans le présent document de noms masculins pour les différents titres de fonction ou pour parler des jeunes est épïcène. Ce choix a été opéré en vue d’assurer la lisibilité du récit nonobstant les dispositions du Décret du 26 juin 1993 de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique relatif à la féminisation des noms de métier.

En 2011, la Communauté française de Belgique a modifié son appellation en « Fédération Wallonie-Bruxelles ». Pour plus de simplicité, le présent ouvrage utilise le terme de « Fédération Wallonie-Bruxelles », et ce même si le programme Bel’J a été lancé en 2009

